



LA LETTRE MUNICIPALE

“Agir pour Saint-Genis”



Compte-rendu du conseil municipal du 05/06/2026

Absente : Sylviane FAYOT, procuration à Joseph VOLAY

SUBVENTIONS COMMUNALES :

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes à attribuer en 2026 :

FNACA	: 80 €
Amicale des pompiers de St Laurent de Chamousset	: 100 €
Amicale des pompiers de Ste Foy l'Argentière	: 100 €
Jeunes sapeurs pompiers Haute-Brévenne	: 100 €
Coopérative scolaire école de St Genis l'Argentière	: 1 600 €
Groupeement des 4 cantons	: 349.65 €
Radio MODUL	: 350 €
Autisme Brévenne	: 200 €
A votre écoute (ex déprim'espoir)	: 150 €
Solidair'aidants	: 150 €
Peuples solidaires	: 200 €
Réseau entraide solidarité	: 250 €
Vie libre	: 250 €
Association des handicapés des Monts du Lyonnais	: 200 €
Croix rouge des Monts du Lyonnais	: 150 €
Les Restos du cœur secteur St Symphorien sur Coise	: 150 €
Les Restos du cœur secteur l'Arbresle	: 150 €

Le conseil municipal renouvelle les dispositifs d'aides mis en place en faveur des familles et des jeunes de St Genis :

- Une participation communale est accordée aux familles dont les enfants sont domiciliés à Saint-Genis-l'Argentière et scolarisés en école primaire pour les activités organisées pendant les vacances scolaires (centres aérés, centres de loisirs, séjours de vacances, camps, etc.) ainsi que pour les accueils de loisirs du mercredi proposés par les associations du territoire de la CCMDL ou hors CCMDL. Le montant de l'aide est fixé à 4 € par jour et par enfant présent ; 2 € par demi-journée et par enfant présent.

Compte-rendu du conseil municipal du 05/06/2026 - suite



- Pour les séjours classe de neige, découverte, de mer, nature... organisés par les écoles publiques et privées élémentaires (voyages scolaires exclus) compris entre 2 et 5 jours maximum, à raison de 25 % du montant de la dépense restant à charge des parents, avec un maximum de 14€ par jour et par enfant présent (en fonction de la garde pour les parents séparés : 50 % si la garde partagée, 100 % si garde totale).
- Afin d'encourager l'engagement des jeunes dans l'animation, une participation communale de 100 € est accordée aux jeunes Saint-Genois souhaitant suivre la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PARTENARIAT TERRITORIAL :

Le conseil municipal a un projet comprenant l'extension pour la création d'un local dédié aux archives communales et d'un espace destiné à la pause déjeuner du personnel communal. Cette extension permettra également d'aménager, derrière la mairie, quelques nouvelles places de stationnement "rue de l'église". Afin de contribuer au financement de ces travaux, le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du partenariat territorial auprès du Département du Rhône. Une seconde demande de subvention a été formulée auprès de l'état au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉPARTITION DES PRODUITS DES AMENDES DE POLICE :

Chaque année, nous pouvons déposer une demande de subvention au titre des produits des amendes de police. Cette demande doit concerner des travaux de mise en sécurité. Le conseil décide de présenter un dossier pour la matérialisation d'un cheminement piétonnier "allée des Vignes" et la signalisation au sol à l'entrée du village "route de Ste Foy".

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS :

Accessibilité douches salle des sports : pour répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, il a été décidé de créer une douche dans les toilettes PMR. Le coût des travaux s'élève à 4 332.77 € HT.

Ruisseau de "Matelle" : en amont du pont situé en bas de la descente "des planches" (route du Bissardon), les déchets enfouis qui s'y trouvent vont être évacués très prochainement. L'opération est réalisée en collaboration avec le syndicat de rivières Brévenne / Turdine (SYRIBT). La circulation sera quelque peu perturbée durant cette intervention.

Aire de camping-car : les travaux d'aménagement se terminent cette semaine. Pour mémoire l'opération s'élève à 9 140 € HT avec une subvention accordée par la Région de 3 656 €.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

Affaires sociales et personnes âgées : le repas des seniors est prévu samedi 12 décembre à la salle des fêtes. Les personnes âgées de 70 ans et plus recevront une invitation en temps voulu, mais notez d'ores et déjà la date !

Sentiers pollinier et des gnolus : les circuits ne sont pas praticables en raison des travaux forestiers privés. Ils seront rouverts d'ici la fin de l'été.

SIVOS : une cinquième classe de 6ème ouvrira à la rentrée de septembre avec un effectif total estimé entre 450 et 460 élèves.

CCMDL : les tarifs pour la zone de baignade naturelle de Huringues ont été approuvés par le conseil communautaire (4.50 € / adulte et 2.70 € / enfant). L'ouverture est prévue début juillet 2026.

Piscine de St Laurent de Chamousset "Escap'ad" : une visite a été organisée pour la rénovation du système de chauffage de la piscine permettant d'abaisser de façon considérable les coûts d'exploitation. Les solutions techniques choisies sont la géothermie et des moquettes solaires travaillant avec un circuit chauffage basse température obligeant le remplacement des pompes à chaleur et des échangeurs de chauffage. Ce système peut être utilisé pour le chauffage de l'eau des bassins, des bâtiments et la déshumidification.

Pour la constitution des commissions communautaires, les délégués appelés à représenter notre commune ont été désignés. Les commissions sont présidées par un vice-président ou un conseiller délégué de la Communauté de communes des monts du lyonnais (CCMDL).

- Agriculture - forêt : Roland DESCHAMPS - Joseph VOLAY
- Assainissement - rivières : Joachim BOURBON
- Culture : Sandrine DRIVON - Sylviane FAYOT
- Bâtiments et patrimoine : Gilbert MOSNIER
- Economie : Catherine DUGELAY
- Gestion des déchets : André BASTION - Laurent CHABAUD
- Petite enfance - enfance - jeunesse : Léa POULMANE
- Solidarité : Annick MOREL
- Tourisme - loisirs : Sylviane FAYOT - Cindy GUIOTTO
- Transition écologique et énergétique : Cindy GUIOTTO - Florence MARINIER
- Habitat - urbanisme : André BASTION
- Voirie : Gilbert MOSNIER - Florian GIRAUD
- Mobilité : Sandrine DRIVON - Annick MOREL

La convention de partenariat pour le financement d'un système de détection et de lutte contre la grêle pour le territoire des Monts du Lyonnais a été reconduite pour 2026. Le coût supporté par la commune est de 364.82 €.

La commune participe à un groupement de commandes pour le marché relatif aux assurances. Ce groupement est proposé à toutes les communes du territoire et permet de faire des économies sur l'ensemble des contrats.

École : la porte d'entrée de l'école a été remplacée.

Le clap de fin organisé par JAQUADI est prévu le vendredi 26 juin avec à 19h30 une fin de soirée autour de planches. Les enfants proposeront leur spectacle de fin d'année à 18h sous le préau de l'école.

"En mai, les élèves du CP au CM2 ont passé une semaine à Val Cenis, en Savoie avec l'objectif de découvrir un nouveau milieu, la montagne, à travers plusieurs activités en lien avec le respect du vivant, mais aussi devenir plus autonome et vivre ensemble. Le voyage s'est très bien passé, le beau temps était au rendez-vous, les enfants sont revenus avec de beaux souvenirs."





SYDER : un contrôle des installations a fait apparaître un problème de corrosion au niveau des mâts d'éclairage du terrain en gore. Un devis a donc été demandé et validé pour le remplacement des 4 mâts et la pose de nouveaux projecteurs LED. Ces travaux sont prévus en juillet.

Élections dans différents Syndicats :

- Bernard CHAVEROT a été réélu président du syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY) ; Joseph VOLAY a été réélu vice-président.
- Marc COSTE, maire de St André la côte, a été élu président du syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) ; Régis CHAMBE, président de la Communauté de communes des monts du lyonnais (CCMDL) a été élu 2ème vice-président.
- Catherine LOTTE, maire de Brussieu, a été réélue présidente du syndicat de rivières Brévenne/ Turdine (SYRIBT) ; André BASTION a été élu membre du bureau.

ADMR / SSIAD : l'ADMR assure un important service de portage de repas à domicile. En 2025, 7 021 repas ont été livrés auprès de 312 bénéficiaires, 6 jours sur 7. L'ADMR organise également une animation mensuelle à destination des bénéficiaires afin de favoriser le lien social et lutter contre l'isolement.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) intervient actuellement auprès de 37 bénéficiaires, dont 2 personnes en situation de handicap. Les bénéficiaires sont majoritairement des personnes âgées nécessitant un accompagnement à domicile. Les équipes ont parcouru 101 437 kilomètres au cours de l'année 2025 afin d'assurer leurs interventions sur le territoire.

Dans la perspective de la période estivale, l'ADMR et le SSIAD sont à la recherche de personnel de remplacement, notamment d'étudiants infirmiers ou d'aides-soignants en fin de cursus de formation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Frelons asiatiques : cette année 35 pièges ont été posés sur l'ensemble de la commune pour éliminer les fondatrices de frelons asiatiques. Merci aux 14 piégeurs qui ont permis de capturer au total 328 frelons entre le 1er et le 22 avril. C'est en effet la bonne période pour limiter la prolifération de cette espèce invasive et éviter la formation de nouveaux nids.

Permanence parlementaire : une permanence parlementaire mobile de la suppléante du Député Thomas GASSILLOUD, Fabienne TIRTIAUX, est prévue jeudi 25 juin à 14h à la mairie de St Genis l'Argentiere. En privilégiant la prise de rendez-vous au 06 10 52 60 71 fabienne.tirtiaux@gassilloud.fr.

Epicentre : l'association Epicentre, épicerie participative, est en phase de démarrage. Une convention a été signée avec la commune pour la mise à disposition de la partie cuisine de la salle "entrée du village" (ex MJC). Tous les habitants peuvent adhérer à l'association et passer commande pour des produits de consommation courante locaux et à prix attractifs.

"Croix Cottier" : la "Croix Cottier", connue aussi sous le nom de la "Croix Blanche" (à l'angle de la route du Ferrouillet et du chemin de Rossand), a été accidentée par un automobiliste. Un devis a été établi pour sa restauration et transmis aux assurances des deux parties.

Prochaine réunion vendredi 10 juillet à 20h30.

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

À l'occasion de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, la mémoire de nos « Morts pour la France » a été honorée. Cette commémoration s'est déroulée en présence des élus, des anciens combattants, des habitants, du conseil municipal enfants, ainsi que des musiciens des « Sans Souci Fidésiens », dont la participation a contribué à la solennité de cet hommage.



FÊTE DES MÈRES

À l'occasion de la fête des mères, la municipalité a souhaité mettre les mamans à l'honneur lors d'un moment convivial et chaleureux. Les enfants du conseil municipal enfants ont participé à cette cérémonie en lisant chacun une phrase dédiée à toutes les mamans, apportant une touche d'émotion et de sincérité à cette rencontre. Tout le monde a pu apprécier une prestation vocale du groupe « Tracas d 'Femmes », qui a contribué à la réussite de cet agréable moment de partage. Chaque maman est repartie avec un cadeau.



DÉCORATION DU VILLAGE - APPEL AUX VOLONTAIRES

Les fêtes de fin d'année seront vite là... et avec elles l'envie de rendre notre village encore plus agréable et plus chaleureux pour tous.

Cette année, nous aimerions aller un peu plus loin, en créant ensemble de jolies décorations de Noël (en bois par exemple).

Si vous avez envie de participer avec petit coup de main, une idée, un moment passé ensemble à bricoler... nous serions ravis de vous retrouver autour de ce projet, dans la bonne humeur et la simplicité. En espérant que cette idée vous plaira !

Nous proposerons une réunion pour mettre en place ce projet et espérons pouvoir "construire" quelque chose tous ensemble. Merci de vous faire connaître en mairie.

VIE MUNICIPALE

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Le Marque Page anime votre été ! Lieu de culture, de rencontres et de découvertes, la médiathèque Le Marque Page continue d'enrichir son offre pour tous les publics.

Jusqu'au 24 juillet, les tout-petits (0 à 3 ans) et leurs familles sont invités à découvrir l'exposition "**voyages de bébés**", inspirée de l'album "Viens mon bébé" de Julie Colombet. Un espace doux et ludique, conçu pour partager un moment privilégié autour des livres et de l'éveil des plus jeunes.

Jusqu'au 1er octobre la médiathèque accueille également l'exposition "**incroyable talent**", qui met à l'honneur les créations miniatures de Lydie, une adhérente passionnée. Grâce à son imagination et à son sens du détail, elle transforme et recycle des objets du quotidien pour créer de véritables univers en miniature.

Mercredi 24 juin la médiathèque propose un **atelier d'initiation à la vannerie**, animé par Lucie Grisot, "d'Osier et d'eau fraîche". À travers la réalisation d'une hirondelle en osier, les participants découvriront les premiers gestes de la vannerie et le plaisir d'entrelacer les brins. Cet atelier aura lieu **le mercredi 24 juin, de 14h30 à 16h**, et sera suivi d'un goûter convivial. Il est ouvert à tous à partir de 10 ans, sur inscription.

Pendant l'été les bibliothécaires vous donnent également rendez-vous en plein air avec les "**lectures en herbe**". **Les vendredis 10, 17 et 24 juillet, de 10h30 à 11h30, au city stade**, petits et grands pourront profiter d'un moment convivial autour d'une sélection d'albums, de bandes dessinées et de magazines.

Nouveauté : un espace entièrement consacré aux romans historiques a été aménagé. Les lecteurs pourront y retrouver une sélection d'ouvrages couvrant toutes les périodes de l'Histoire, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Une invitation à voyager à travers les siècles, à la rencontre de personnages fascinants et de grands événements qui ont façonné le monde.

Enfin, les horaires de la médiathèque seront adaptés pendant la période estivale :

- **En juillet mardi, mercredi et vendredi 14h-17h - samedi 10h-12h.**
- **En août mercredi et samedi 10h à 12h.**
- **Fermeture exceptionnelle le 15 août.**
- **Reprise des horaires habituels mardi 24 août à 14h.**

N'hésitez pas à venir découvrir ces animations, les expositions et les nombreuses nouveautés mises à votre disposition.

Toute l'équipe du Marque Page vous souhaite un très bel été, placé sous le signe de la lecture, de la créativité et du partage.

FÊTE DES PÈRES

La commission "vie du village" propose pour la 2ème année consécutive, de fêter les papas ! Nous vous attendons nombreux le **samedi 21 juin à 11h** sous la halle avec des jeux, des animations et une tombola (voir flyer joint).

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ : le club de l'amitié organise son concours de pétanque comme chaque année, ouvert à tous, le **samedi 13 juin**. 14 € par doublette. Rendez-vous à 13h30 sur le terrain à côté de la médiathèque. Toutes les doublettes seront primées. Buvette et petits en-cas sur place. Renseignements et inscriptions 06-31-89-86-95.

ÉPICENTRE : "Je ne peux pas aller au marché". "Je voudrais consommer local". "C'est important pour moi qu'il se passe des choses au village"... Si vous vous reconnaissez, alors venez découvrir l'Epicentre, l'épicerie associative et participative saint genoise ! Réunion d'information ouverte à toutes et tous le **mercredi 1er juillet à 18h30** à la salle de l'entrée du village, 35 route de Ste Foy. Les membres de l'Epicentre - contact : epicentre@emailasso.net" (voir flyer joint).

LA REVOLE : le 18 juillet, la Revole fera son traditionnel porte à porte pour vous proposer la brioche de la vogue. Merci de leur réserver un bon accueil ! (voir flyer joint).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :

Le 1er juin est né Joey JACOBS.

Félicitations à ses parents Jimmy JACOBS et Coraline FRANÇOIS.

FOCUS

LE C.A.U.E

Pour des projets de construction, d'agrandissement, de restauration, d'aménagement, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole (CAUE) est à la disposition de la population pour des conseils gratuits. La commune de Saint-Genis-l'Argentière est adhérente à cet organisme départemental et métropolitain investi d'une mission d'intérêt public.

Point conseil gratuit en architecture

Sur rendez-vous et dans les lieux de permanence organisés sur notre secteur, des architectes-conseils peuvent accompagner les particuliers porteurs d'un projet architectural.

Pourquoi ?

- Parce que votre projet est important pour vous.
- Parce qu'il participe à la qualité du territoire et des paysages, le CAUE, organisme neutre et indépendant, vous apporte ses meilleurs conseils.

FOCUS

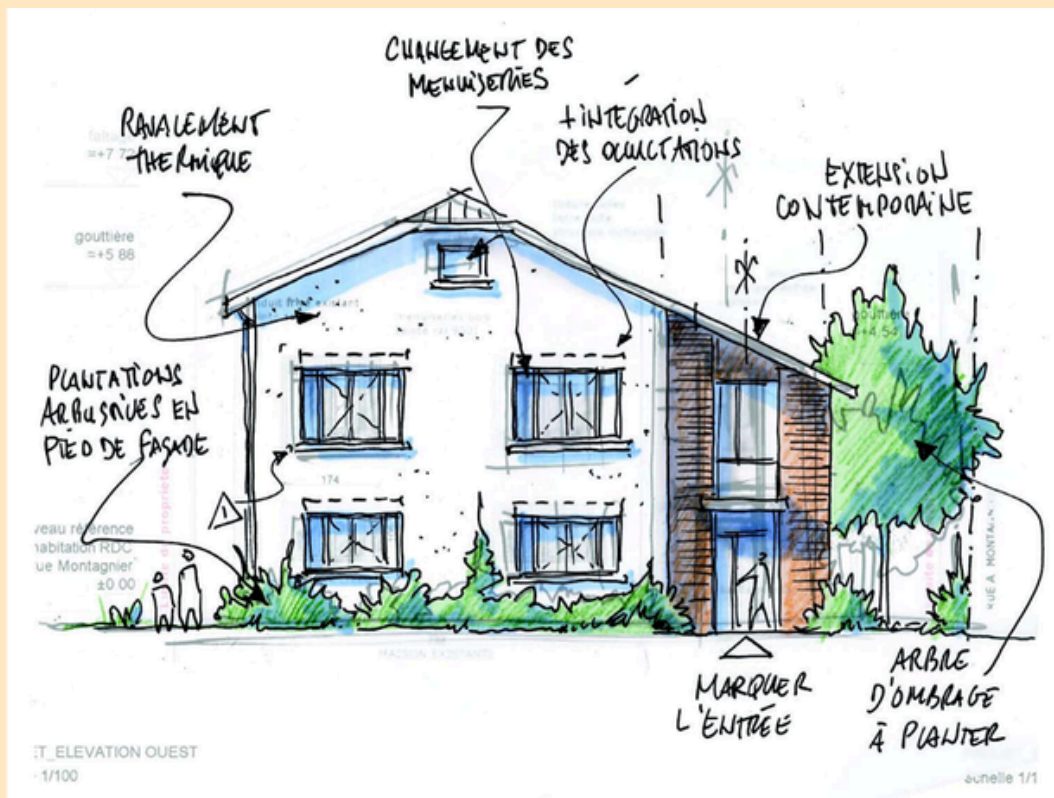
A quel moment ?

- Lors de l'achat d'un terrain ou d'un bâtiment existant.
- Avant le dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux
- Avant la signature d'un contrat d'architecte ou de construction de maison individuelle.

Quels documents apporter ?

Pour une réponse adaptée et personnalisée, apporter l'ensemble des pièces du projet :

- Photos du terrain, du bâtiment et des abords.
- Plan de situation.
- Extrait du règlement d'urbanisme (pour la zone du Plan Local d'Urbanisme -PLU- concernée).
- Croquis.
- Liste de vos besoins.



Prenez rendez-vous
GRATUITEMENT
avec un architecte
Tél.04.72.07.44.55

CAUE RM
6 bis quai St Vincent
69001 LYON
Caue69@caue69.fr
www.caue69.fr

Réalisation de la publication par la commission informations - IPNS

Mairie

Ouverture au public : lundi - mercredi - vendredi de 14h à 18h

04-74-70-04-83 / mairie@saintgenislargentiere.fr / www.saintgenislargentiere.fr



Plus d'infos
avec l'application
PANNEAU POCKET

Médiathèque

Mardi - mercredi - vendredi de 14h à 17h -
samedi de 10h à 12h

04-74-26-22-56 / mediathequestgenis@gmail.fr